

**L'EXPRESS**.fr

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

Airbus

EADS dépose une plainte contre X

Par Sahra Saoudi, publié le jeudi 29 juin 2006, mis à jour à 14:51 - mis à jour le 25/10/2007

Une plainte contre X a été déposée par le groupe européen pour "vol, recel de vol et publication non autorisée", à la suite de la parution dans la presse de "documents internes et confidentiels"

Le groupe européen d'aéronautique, de défense et d'espace, EADS, vient de déposer, à Paris, une plainte contre X, avec constitution de partie civile, pour "vol, recel de vol et publication non autorisée d'un projet de document strictement interne, confidentiel et appartenant à l'entreprise". Cette plainte, déposée auprès du doyen des juges d'Instruction, intervient "à la suite de l'usage et la publication dans la presse de projets de documents internes et confidentiels" de son comité d'audit, selon un communiqué de l'entreprise jeudi.

Dans son édition datée du 27 juin, le journal *Le Monde* avait publié des extraits en anglais du compte-rendu du comité d'audit que EADS a tenu le 12 mai dernier, à Amsterdam. Selon le quotidien français, ce document met en lumière les divergences d'évaluation entre dirigeants français et allemands sur les retards du programme A380. Dans son communiqué, la maison mère d'Airbus se dit "choquée" par la parution dans la presse de ce type de pièces internes. Le groupe estime qu'il "semble être utilisé avec l'intention délibérée de dénoncer de prétendues tensions franco-allemandes qui n'existent pas et que le projet de document en question ne révèle d'ailleurs nullement".

L'annonce, le 16 juin, d'un nouveau retard dans le calendrier de livraisons de l'A380 d'Airbus a lancé une crise industrielle et de management au sein du constructeur européen, marqué notamment par une chute de la valeur de l'action en bourse et des suspicions de prise illégale d'intérêt. Un audit interne vient d'être lancé, a fait savoir la direction.